



DONNONS DE LA FORCE
À VOS COMPÉTENCES

Déclaration CFE-CGC
Comité de Groupe ALCATEL Juillet 2006

Comité de Groupe France 04 JUILLET2006.

Monsieur le Président,

Cette année 2006 doit voir la réalisation de deux grandes mutations industrielles :

- la fusion avec Lucent
- l'apport à Thales des activités AAS, TSD et partiellement d'ISD

La situation du secteur des télécoms rendait nécessaire une consolidation : le choix du groupe s'est porté vers une fusion avec Lucent déjà étudiée en 2001. Au stade d'avancement de ce projet la CFE-CGC, dans l'intérêt des salariés français ne peut que souhaiter sa totale réussite. Nous demandons que les incertitudes soient levées et le processus transparent vis à vis des représentants du personnel, des responsables opérationnels à tous niveaux, et des salariés concernés.

En ce qui nous concerne les incertitudes qui pèsent sur la réussite du projet sont actuellement les suivantes :

- Finalisation de l'organisation du nouveau groupe
- Nomination des responsables opérationnels
- Définition précise des restructurations envisagées et des choix technologiques...

Ainsi la convergence des solutions NGN et IMS de Lucent et Alcatel se traduira t'elle nécessairement par des réductions d'effectifs du Business-group MCG. De même les activités WDM devront mettre en œuvre des synergies commerciales et R&D qui peuvent avoir des conséquences sociales en France. D'autre part le dossier déposé auprès des autorités des USA (SEC) définit que le siège social sera situé à Paris mais la direction technique (CTO) dans le New Jersey ; là aussi vous devez nous préciser la réalité des impacts.

Quant au dossier Thalès ,si l'adossement du spatial à Thales apparaît comme une solution satisfaisante pour les salariés,par le développement de l'activité notamment dans l'institutionnel mais également pour Alcatel dans sa montée dansThalés, le partenariat commercial entre Alcatel et Thalés doit nous être expliqué et sa rationalité et son efficacité démontrées.

Le comité de pilotage et de suivi des accords Thales et Alcatel peut se donner comme tâche prioritaire de faire fonctionner une coopération totale de l'activité spatiale, des services liés aux satellites (TV-Mobile-Galiléo et services associés) et Les BD d'Alcatel. Cet objectif ,de notre point de vue, a rencontré les plus grandes difficultés dans sa réalisation au sein même d' Alcatel.

Comme on le voit ces deux projets auront des conséquences irréversibles pour les activités du groupe et sur la vie des salariés ! Les impacts sur l'emploi en France sont certains. Il serait inacceptable que les salariés français et leurs représentants ne découvrent ceux-ci qu'au retour de congés.

C'est pourquoi nous réclamons la tenue d'un comité de groupe France(CGF) exceptionnel préalable à l'AG des actionnaires du 07 septembre 06 pour que soient détaillés le volume et la nature des restructurations mises en oeuvre en France. Nous rappelons à cette occasion que le CGF est la seule instance à posséder des prérogatives légales au regard du droit du travail français...